



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada



## FORUM ATLANTIQUE SUR LA REPOPULATION RURALE

*« Relever les défis – Réfléchir - Appliquer »*

### RAPPORT SOMMAIRE DU DIALOGUE RURAL

**Moncton (Nouveau-Brunswick)**

**Du 8 au 10 décembre 2005**

N° de publication : 10146F

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006

N° de catalogue : A114-27/2005F-PDF

ISBN : 0-662-71627-2

Le présent rapport sommaire est disponible sur le site Web suivant : [www.rural.gc.ca/dialogue/reports\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/dialogue/reports_f.phtml). Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue rural, veuillez composer le 1 888 781-2222 (numéro sans frais).

**Canada**

# TABLE DES MATIÈRES

|   | Page      |
|---|-----------|
| <b>1. AVANT-PROPOS .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>2. INTRODUCTION.....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>3. LES CINQ DOMAINES PRIORITAIRES DU CADRE NATIONAL DE<br/>COLLABORATION SUR LA RURALITÉ .....</b> | <b>4</b>  |
| <b>4. DIALOGUES THÉMATIQUES .....</b>   | <b>5</b>  |
| 4.1 L'immigration .....   | 5         |
| 4.2 L'attraction et la rétention des jeunes.....  | 6         |
| 4.3 Le rapatriement .....   | 7         |
| <b>5. DIALOGUES PROVINCIAUX .....</b>   | <b>9</b>  |
| 5.1 Île-du-Prince-Édouard .....   | 9         |
| 5.2 Nouveau-Brunswick .....   | 10        |
| 5.3 Nouvelle-Écosse .....   | 11        |
| 5.4 Terre-Neuve-et-Labrador.....  | 12        |
| <b>6. LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR ORIENTER LES ACTIVITÉS DE<br/>REPOPULATION.....</b>               | <b>15</b> |
| 6.1 Points de convergence.....  | 15        |
| 6.2 Mesures communes .....  | 16        |
| <b>7. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES.....</b>   | <b>16</b> |
| <b>APPENDICES</b>   |           |
| Appendice 1 : Les engagements individuels des participants – par province.....                        | 19        |
| Appendice 2 : Les mesures proposées – par thème.....  | 23        |
| Appendice 3 : Les mesures proposées – par province .....  | 24        |
| Appendice 4 : Le Symposium de recherche sur la repopulation rurale au Canada<br>altantique .....      | 26        |
| (A) Sommaire des présentations .....  | 26        |
| (B) Sommaire des discussions .....  | 29        |
| (C) Conclusions : Orientations des recherches futures .....   | 30        |

# FORUM ATLANTIQUE SUR LA REPOPULATION RURALE

« *Relever les défis – Réfléchir - Appliquer* »

Moncton (Nouveau-Brunswick)  
Du 8 au 10 décembre 2005

## 1. AVANT-PROPOS

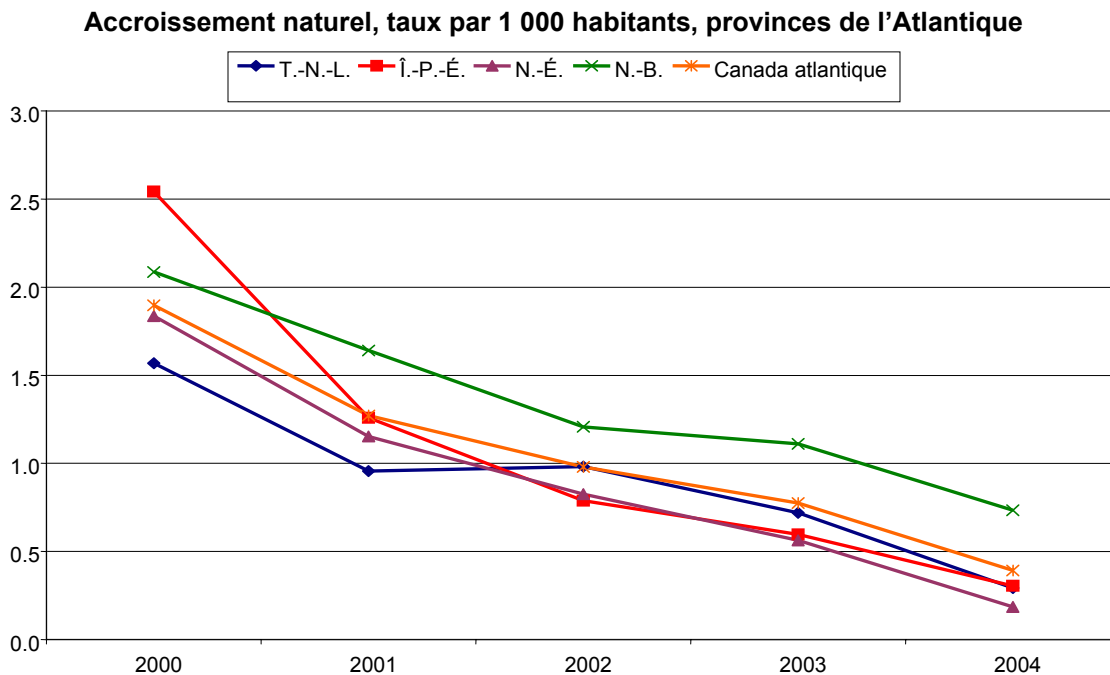
Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu lors du Forum atlantique sur la repopulation rurale intitulé « *Relever les défis – Réfléchir - Appliquer* » qui s'est déroulé à Moncton (Nouveau-Brunswick) du 8 au 10 décembre 2005. Aucune restriction n'a été imposée aux participants durant les discussions. Afin de présenter un rapport fidèle aux discussions libres, nous avons également inclus les recommandations des participants, qui sont hors des compétences fédérales. Les points de vue exprimés ne sont pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

## 2. INTRODUCTION

Le Forum atlantique sur la repopulation rurale faisait partie du Dialogue rural, qui est une discussion bidirectionnelle continue entre le gouvernement du Canada et les Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques. Lancé en 1998, le Dialogue rural est le principal élément de l'engagement des citoyens dans le cadre du Partenariat rural canadien (PRC). Le PRC vise à favoriser une approche horizontale du développement rural au sein du gouvernement du Canada qui permet de répondre aux priorités des régions rurales, éloignées et nordiques. Le processus du Dialogue aide le gouvernement du Canada à comprendre les priorités locales et régionales, et fournit aux citoyens des régions rurales, éloignées et nordiques l'occasion d'influer les politiques, programmes et services du gouvernement qui les touchent.

Le Secrétariat rural – Région de l'Atlantique a placé le dossier de la repopulation rurale en tête de liste de ses priorités à la suite d'une rencontre qui s'est tenue en novembre 2003 et qui réunissait ses quatre Équipes rurales. Ceci découlait du constat que la population des provinces atlantiques est en déclin. Les données statistiques provinciales datant de 2003 révèlent que, dans les Maritimes (Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), 20 comtés ruraux sur 27 affichent des taux d'accroissement naturel négatifs, c'est-à-dire que le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. À Terre-Neuve-et-Labrador, en 2001, trois grandes régions rurales (conseils intégrés) sur cinq affichaient des taux d'accroissement naturel négatifs. Selon « Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires (2005-2031) », publiée par Statistique Canada en décembre 2005, le taux d'accroissement naturel, selon le scénario le plus plausible, deviendrait négatif en 2008 pour les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, en 2012 pour le Nouveau-Brunswick et en 2022 pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Le graphique qui suit illustre le déclin de l'accroissement naturel pour les quatre provinces de l'Atlantique entre 2000 et 2004.



Le Comité panatlantique sur la repopulation, composé de représentants de chaque Équipe rurale, a été constitué en novembre 2005 pour se pencher sur l'enjeu important de la repopulation rurale. Le Comité a rapidement convenu que les efforts de repopulation devraient se concentrer sur trois éléments fondamentaux, notamment : l'attraction et la rétention des jeunes, le rapatriement et l'immigration.

Pour avoir une meilleure compréhension des défis auxquels font face les collectivités, le Comité a commandé une étude sur le sujet. Le document de discussion qui en résulte met en lumière les possibilités et les défis liés aux trois éléments de la repopulation rurale et fournit une analyse des projets de repopulation qui ont été réalisés dans les provinces de l'Atlantique. Le document de discussion intitulé « Repopulation des régions rurales du Canada atlantique » [[http://www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/researchreports/popresearch/repop_f.phtml)], rédigé par le *Rural and Small Town Programme (Mount Allison University)* au printemps 2005, a été mis à la disposition des participants pour alimenter les discussions. Il a également été utilisé comme document de référence pour le présent rapport sommaire.

Conscient des défis auxquels doivent faire face les collectivités dans la mise en œuvre de leurs nombreuses initiatives rurales dans le domaine de la repopulation, le Comité a décidé d'organiser un forum où les intervenants des quatre provinces de l'Atlantique pourraient échanger leurs histoires à succès et leurs inquiétudes, tout en examinant les solutions concrètes et les possibilités de collaboration.

Les **objectifs généraux** du Forum atlantique sur la repopulation rurale étaient de permettre aux participants :

- d'échanger et d'examiner des solutions concrètes et des possibilités de collaboration;
- d'envisager ce que leurs collectivités rurales pourraient devenir grâce à une stratégie réussie de repopulation; et
- d'envisager comment les collectivités rurales pourraient faire preuve de leadership dans ce dossier.

Les **objectifs spécifiques** pour chacun des trois éléments fondamentaux de la repopulation étaient les suivants :

#### L'immigration

- Examiner les impacts positifs et les difficultés rattachés à l'immigration dans les collectivités rurales.
- Désigner les outils et les ressources nécessaires pour relever ces défis.
- Faire des recommandations pour des mesures à prendre dans l'année à venir.

#### L'attraction et la rétention des jeunes

- Réfléchir à des moyens d'engager les jeunes afin qu'ils puissent prendre pleinement part au développement de leur collectivité rurale.
- Voir ce que les collectivités ont à offrir à leurs jeunes.
- Trouver des moyens de maintenir un contact avec les jeunes lorsqu'ils partent et déterminer les services à développer afin de les encourager à revenir.

#### Le rapatriement

- Trouver des moyens de promouvoir la spécificité des collectivités rurales.
- Créer un consensus afin que la question du rapatriement fasse partie intégrante de la planification des collectivités.

Les organisateurs du Forum atlantique sur la repopulation rurale s'attendaient aux résultats suivants :

- L'élaboration de plans d'action qui concernent les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales, les collectivités et les organismes communautaires.
- L'élaboration de processus à mettre en place par les participants à leur retour dans leur collectivité.
- L'engagement de chacun des participants à prendre des mesures afin de participer à l'initiative de repopulation des collectivités rurales atlantiques.

Parmi les 112 participants provenant des quatre provinces du Canada atlantique, 60 personnes représentaient les collectivités rurales à titre : de membres d'organismes ruraux régionaux, de municipalités et de groupes jeunesse; d'agents de développement communautaire, économique et social; et de représentants d'organismes ou de collectivités. Les autres comprenaient notamment des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, des universitaires et des chercheurs.

Les participants ont d'abord été invités à prendre part à des **dialogues thématiques** (présentés à la section 4) sur les trois éléments clés de la repopulation. Chaque dialogue était précédé d'une présentation qui permettait d'alimenter les discussions. Des questions ont servi à faciliter les discussions afin d'amener les participants à définir des mesures et des stratégies concrètes présentées en plénière. Les participants ont ensuite pris part à des **dialogues provinciaux** (présentés à la section 5) où ils étaient invités à désigner un secteur prioritaire à développer dans leur province et à déterminer les ressources et le leadership nécessaires à cette fin. Des principes directeurs de la repopulation rurale sont ressortis de l'ensemble des dialogues; ils sont présentés à la section 6.

Dans son discours d'ouverture, M<sup>me</sup> Donna Mitchell, directrice exécutive du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives, a encouragé les participants à adopter une approche holistique intégrant les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Ainsi, l'accent devrait être mis sur les actions dont le leadership serait assuré par les collectivités rurales elles-mêmes, alors que les gouvernements assureraient un rôle de soutien.

Les résultats présentés dans le présent rapport aideront à orienter les actions futures du gouvernement du Canada afin d'appuyer les collectivités rurales et contribueront à l'élaboration continue du Cadre national de collaboration sur la ruralité (CNCR) proposé. L'objectif primordial du CNCR proposé, un cadre qui favorise la collaboration fédérale, provinciale et territoriale sur les questions rurales, est d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des collectivités rurales en créant un milieu qui assure aux collectivités et aux citoyens et citoyennes l'accès à de meilleurs débouchés sociaux et économiques. Le CNCR proposé est fondé sur cinq domaines prioritaires qui influent la viabilité des collectivités.

### **3. LES CINQ DOMAINES PRIORITAIRES DU CADRE NATIONAL DE COLLABORATION SUR LA RURALITÉ**

|  |   |
|--|---|
| <b>Pérennité du mode de vie rural</b>                            | Facteurs ayant une incidence sur la capacité des Canadiens et des Canadiennes à gagner leur vie et à faire vivre leur famille dans des collectivités rurales dynamiques sur le plan social et économique. |
| <b>Protection de l'environnement</b>                             | Façons dont les collectivités rurales et urbaines et les gouvernements peuvent se partager la responsabilité d'une bonne écogestion et tirer profit des ressources naturelles et d'un environnement sain. |
| <b>Approches novatrices en matière d'infrastructures rurales</b> | Approches permettant aux collectivités de collaborer avec les gouvernements afin de répondre à leurs besoins en infrastructure physique, sociale et technologique.  |
| <b>Mobilisation de la population et de ses établissements</b>    | Occasions, pour les établissements et les gouvernements, de créer un contexte dans lequel la population canadienne peut participer activement à la prise des décisions qui touchent la collectivité.      |

|   |  |
|---|--|
| <b>Adaptation au changement démographique</b> | Ouverture des collectivités rurales à s'adapter par toutes sortes de moyens à l'évolution constante de leur composition démographique, de leurs perspectives économiques et des services qui y sont offerts. |
|---|--|

## 4. DIALOGUES THÉMATIQUES

La plupart des enjeux et priorités qui ont fait l'objet de discussions lors de cet événement étaient liés à un domaine prioritaire (adaptation au changement démographique), mais des liens pourraient être établis avec d'autres domaines prioritaires, notamment : la mobilisation de la population et de ses établissements; et la pérennité du mode de vie rural. Les actions, stratégies et solutions proposées qui pourraient aborder les enjeux à l'étude figurent aussi dans la présente section, qui fait le point sur les trois aspects de la repopulation rurale : l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement.

Il a été signalé que les collectivités elles-mêmes devraient amorcer les activités de repopulation, élaborer des plans stratégiques et établir leurs priorités. De plus, elles devraient mettre en place des stratégies économiques et sociales qui assurent un développement durable pour des collectivités rurales en santé. Ceci pourrait se faire par des mesures telles que l'intégration des jeunes, la création de richesses et la rétention de services qui permettent de maintenir une masse critique de population.

Une présentation a été donnée lors de chaque dialogue thématique. Pour obtenir un exemplaire des trois présentations, veuillez communiquer avec Jean Lambert, Secrétariat rural – Région de l'Atlantique, par téléphone au (506) 851-3523 ou par courriel à l'adresse [lambertj@agr.gc.ca](mailto:lambertj@agr.gc.ca).

### 4.1 L'immigration

La population est en baisse dans les régions rurales du Canada atlantique. Entre 1991 et 2001, les collectivités rurales de cette région ont perdu 74 000 habitants, ce qui correspond à un déclin de 6,8 %. Il y a une émigration importante et la région a du mal à attirer des nouveaux venus. Certaines collectivités rurales envisagent de recourir à l'immigration pour essayer de renverser cette tendance, ce qui posera un défi compte tenu de la situation à ce chapitre – en 2001, les 24 315 immigrants vivant au Canada atlantique ne représentaient que 2,4 % de la population rurale.

M. Godfrey Baldacchino, Chaire de recherche du Canada en études sur les Îles et professeur au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, a présenté les questions suivantes pour stimuler la discussion :

- ◆ Pourquoi l'immigration? On discute souvent des aspects pratiques de l'immigration, mais avons-nous oublié son aspect humain?
- ◆ Quelles collectivités? Et qu'entendent-elles par intégration?
- ◆ Sommes-nous accueillants? Le mythe de l'hospitalité : la convivialité n'est pas de l'amitié.

- ◆ Quels emplois? Le milieu de travail peut-il jouer également le rôle de « collectivité » pour les travailleurs?
- ◆ L'entrepreneuriat : comment peut-on attirer des entrepreneurs?

#### **4.1.1 Résumé des discussions**

L'immigration a un impact positif sur les collectivités. Elle contribue à :

- la diversité et l'enrichissement en capital humain et économique;
- une ouverture d'esprit sur le monde et une acceptation élargie de la diversité; et
- la prospérité économique par le maintien ou même l'accroissement des services.

L'immigration demande aux collectivités de relever certains défis, notamment :

- être prêtes à accueillir les immigrants;
- être réellement accueillantes (la convivialité versus l'amitié);
- briser les préjugés et les mythes (p. ex., en ce qui concerne les pertes d'emplois); et
- assurer la prestation d'un soutien social et des infrastructures d'accueil pour les immigrants.

#### **4.1.2 Mesures proposées**

- Mettre au point des outils de promotion du Canada atlantique et les distribuer dans les pays d'origine des immigrants.
- Simplifier les processus administratifs pour les immigrants et les collectivités qui veulent les accueillir; en particulier, élargir et améliorer le Programme des candidats des provinces (PCP).
- Faciliter l'accès à l'information sur les services et les programmes destinés aux immigrants.
- Prendre en compte les besoins d'intégration de tous les membres de la famille.
- Sensibiliser la population aux avantages de l'immigration.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation concernant le multiculturalisme dès le jeune âge.

## **4.2 L'attraction et la rétention des jeunes**

Beaucoup de jeunes quittent leur collectivité rurale pour faire des études et occuper un emploi. Ils acquièrent de l'expérience, mais ils ne reviennent pas en nombre suffisant pour maintenir la population des régions rurales du Canada atlantique. Les jeunes veulent participer davantage et de façon concrète à la vie de leur collectivité. Ces collectivités devraient se mobiliser afin de susciter un engagement et un intérêt suffisamment marqués pour que les jeunes désirent y revenir.

Le dialogue sur ce thème a été précédé d'une présentation par Peter Haeghaert, un jeune de la Nouvelle-Écosse, et par Brian Braganza, directeur exécutif du *HeartWood Center for Community Youth Development*. Ils ont souligné un certain nombre de points destinés à stimuler la discussion :



- ◆ La création d'un milieu accueillant est avantageuse pour les jeunes et pour tous les membres de la collectivité.
- ◆ La jeunesse est l'affaire de tous, et non pas seulement des organismes traditionnels (p. ex., Scouts, équipes sportives, etc.).
- ◆ L'intégration des jeunes nécessite un changement d'attitude chez les adultes et une révision de la dynamique du pouvoir.
- ◆ Et si les jeunes étaient perçus comme des bâtisseurs communautaires compétents et des penseurs innovateurs?

#### **4.2.1 Résumé des discussions**

Les participants ont été invités à décrire ce que leur collectivité offre actuellement aux jeunes et ce qui se fait pour les retenir ou les ramener. Les ressources varient selon la région. Prises individuellement, les collectivités sentent qu'elles n'offrent pas assez à leurs jeunes.

Collectivement cependant, elles ont présenté une liste impressionnante de programmes, d'infrastructures, d'installations, de ressources et de services destinés aux jeunes. Il y a un besoin de faire connaître l'ensemble de ces ressources et d'en accroître l'utilisation.

#### **4.2.2 Mesures proposées**

- Faire connaître les ressources existantes et accroître l'utilisation des initiatives et des programmes existants.
- Diffuser des exemples de pratiques exemplaires.
- Engager les jeunes très tôt dans la vie de la collectivité.
- Mettre en place des programmes d'habilitation des jeunes; reconnaître et encourager les jeunes leaders.
- Adapter les processus pour engager les jeunes plus efficacement (p. ex., approche participative, formation des membres de la collectivité, laisser les jeunes se prendre en charge et mener des initiatives).
- Explorer les possibilités que des écoles deviennent des centres communautaires.
- Élargir l'utilisation des banques de données des récents diplômés et garder contact avec eux.
- Offrir des incitatifs financiers (p. ex., bourses, crédits d'impôt) et créer des établissements de crédit.
- Élaborer des programmes de stages, d'enseignement coopératif et de mentorat.

### **4.3 Le rapatriement**

Les collectivités devraient envisager de nouvelles possibilités économiques et promouvoir leur qualité de vie auprès des personnes qui ont quitté la région depuis longtemps et qui peuvent penser que rien n'a changé. Le rapatriement consiste également à attirer au Canada atlantique des Canadiens de l'ensemble du pays.

M. Pierre-Marcel Desjardins, professeur d'économie à l'Université de Moncton et chercheur associé à l'Institut canadien de recherche en politiques et administrations publiques, a présenté des données sur l'aspect socio-économique et quantitatif de la migration interprovinciale et intraprovinciale.

Les principaux points de sa présentation étaient les suivants :

- ◆ Les régions rurales et urbaines du Canada atlantique perdent des résidents, mais les régions rurales ne réussissent pas à attirer beaucoup de nouveaux résidents.
- ◆ Dans la grande majorité des comtés ruraux, les migrants de toute provenance représentent moins de 10 % de la population totale.
- ◆ La grande majorité des gens qui migrent dans les provinces de l'Atlantique ont entre 20 et 49 ans.
- ◆ Un très faible pourcentage des personnes qui migrent au Canada atlantique proviennent de l'étranger; la plupart se déplacent au sein leur province atlantique respective.
- ◆ La majorité des migrants qui quittent Terre-Neuve-et-Labrador vont vivre dans une autre province, tandis que les migrants des Maritimes ont davantage tendance à rester dans leur province d'origine.

#### **4.3.1 Résumé des discussions**

Les caractéristiques particulières des collectivités rurales du Canada atlantique :

- une qualité de vie, ce qui inclut un environnement sain, un sentiment de sécurité, un coût de la vie peu élevé, l'accès aux technologies de l'information, etc.;
- un attachement aux racines et un fort sentiment d'appartenance;
- une culture acadienne et d'autres cultures régionales;
- le bilinguisme; et
- des possibilités de croissance.

#### **4.3.2 Mesures proposées**

- Élaborer des stratégies de promotion et de marketing.
- Produire des guides d'information et du matériel promotionnel.
- Désigner les groupes cibles.
- Organiser des tournées nationales de promotion et des foires (un modèle possible : Foires des villages).
- Rester en contact avec les expatriés (p. ex., base de données, listes d'envoi, associations des anciens, etc.).

## 5. DIALOGUES PROVINCIAUX

Les participants ont été invités à désigner un secteur prioritaire à développer pour leur province respective, puis à dresser les grandes lignes d'une stratégie axée sur l'action, qui indiquait les ressources et le leadership nécessaires pour sa mise en place. Lors des dialogues provinciaux, les participants se sont également engagés individuellement à prendre des mesures afin de participer à l'initiative de repopulation des collectivités rurales atlantiques. Ceux-ci sont présentés à l'Appendice 1 du présent rapport.

### 5.1 Île-du-Prince-Édouard

#### **Priorité : Collectivités accueillantes**

Les participants ont convenu que les trois aspects de la repopulation (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement) sont indissociables et qu'il est important de les aborder en même temps. L'un des défis à l'Île-du-Prince-Édouard est l'exode des jeunes des collectivités rurales. Une collectivité en santé et accueillante devrait être inclusive pour attirer et retenir les jeunes et les immigrants.

#### **Résumé des discussions**

La discussion a d'abord porté surtout sur l'immigration. Il est apparu que de nombreuses initiatives existent déjà, mais qu'elles ne sont pas toujours connues et ne sont pas coordonnées. Les participants ont proposé qu'un répertoire de ces initiatives soit préparé et que de l'information sur les pratiques exemplaires et les histoires à succès soit diffusée.

Il est extrêmement important de sensibiliser le public à la question de la repopulation et d'obtenir l'engagement des médias pour qu'ils diffusent des histoires positives, d'où la nécessité d'élaborer une stratégie de communication.

La société de l'Île-du-Prince-Édouard peut compter sur une grande cohésion et un esprit communautaire des plus solides; cependant, ces atouts peuvent aussi rendre plus difficile l'intégration de nouveaux venus. L'importance cruciale des collectivités fut soulignée : celles-ci devraient être à la base des initiatives de repopulation. La province devrait élaborer une stratégie de repopulation, mais chaque collectivité devrait également élaborer un plan d'action concernant la repopulation.

Les participants ont ensuite discuté longuement du moyen de rejoindre les jeunes, d'obtenir leur engagement et de les aider à trouver leur place — « engager les désengagés ». Il en ressort qu'un important travail de sensibilisation devrait être fait. Cette sensibilisation devrait aussi porter sur l'éducation concernant la diversité pour appuyer des campagnes contre la discrimination raciale. Le milieu scolaire devrait s'engager, mais cela n'est pas suffisant. Il faut travailler avec les organismes de jeunes et une stratégie devrait être élaborée par et pour les jeunes.

## Plan d'action

| Mesures  | Responsables                                   | Partenaires   | Ressources   |
|--|--|---|--|
| <p><b>Les trois aspects de la repopulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un sous-comité. Organiser une réunion de suivi au début de 2006.</li> <li>▪ Constituer un inventaire des initiatives existantes et des pratiques exemplaires.</li> <li>▪ Déterminer et promouvoir les ressources existantes.</li> <li>▪ Élaborer un programme de sensibilisation (p. ex., interactif, participatif, générationnel, mise en valeur de la diversité).</li> </ul> | Secrétariat rural                              | Dix participants se sont engagés.                                       | Université de l'Île-du-Prince-Édouard<br><br>Chercheurs<br><br>Organismes<br><br>Collectivités<br><br>Médias<br><br>Sites Internet |
| <p><b>L'attraction et la rétention des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaborer des programmes de sensibilisation adaptés aux jeunes.</li> <li>▪ Faire des présentations aux conseils scolaires.</li> <li>▪ Faire des présentations dans les écoles.</li> </ul>  | Jeunes<br><br>Adultes dans un rôle consultatif | Organismes et réseaux de jeunes<br><br>Écoles<br><br>Conseils étudiants |  |

## **5.2 Nouveau-Brunswick**

### **Priorité : Repopulation rurale / Collectivités en santé**

Le groupe du Nouveau-Brunswick a suggéré d'adopter une approche holistique pour la repopulation qui intègre à la fois les trois aspects de la repopulation (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement), mais aussi l'aspect linguistique et culturel (français / anglais) et l'aspect urbain / rural. Le groupe a souligné la nécessité de mettre en place des collectivités en santé avant de parler de collectivités accueillantes.

### **Résumé des discussions**

L'approche holistique proposée devrait être progressive et participative afin que les collectivités puissent s'approprier le dossier. Les leaders viendront naturellement, mais il est important que le leadership en termes de repopulation vienne des collectivités elles-mêmes. Plusieurs modèles devraient être proposés aux collectivités. Les agences de développement économique communautaire pourraient appuyer les collectivités dans leurs démarches de planification. Des outils existent pour aider à poser un diagnostic sur l'état de santé des collectivités. Le groupe a mis l'accent sur la nécessité d'un engagement à long terme. Les participants ont également exprimé que les médias devraient s'engager à transmettre des messages positifs.

## **Plan d'action**

| <b>Mesures</b>  | <b>Responsables</b>  | <b>Partenaires</b>         | <b>Ressources</b> |
|---|--|----------------------------|-------------------|
| <b>L'immigration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à la disposition des collectivités les outils d'évaluation de collectivités en santé (mars 2006).</li> </ul>   | Carrefour d'immigration rurale   | Mêmes que les responsables |                   |
| <b>L'attraction et la rétention des jeunes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des rencontres annuelles sur l'engagement des jeunes.</li> </ul>  | Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick                  | Mêmes que les responsables |                   |
| <b>Le rapatriement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer une base de données indiquant les endroits où migrent les Néo-Brunswickois.</li> <li>▪ Promouvoir la province là où les Néo-Brunswickois se trouvent.</li> <li>▪ Décentraliser les emplois de la fonction publique fédérale.</li> </ul> | Les collectivités rurales<br><br>Les agences de développement économique | Mêmes que les responsables |                   |

### **5.3 Nouvelle-Écosse**

#### **Priorité : Repopulation rurale / Collectivités viables et accueillantes**

Les participants ont convenu que les trois aspects de la repopulation (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement) sont indissociables. Selon eux, l'accent devrait être mis sur le développement de collectivités viables et accueillantes.

#### **Résumé des discussions**

Les participants ont signalé que le taux de mortalité a récemment dépassé le taux de natalité en Nouvelle-Écosse et qu'il est difficile pour des collectivités « en détresse » d'être accueillantes. Elles devraient reconnaître leurs forces et leurs ressources actuelles puis renforcer leur base et cerner les obstacles et les besoins. Ces éléments pourraient ensuite être intégrés dans un plan stratégique de développement durable. L'initiative de ce développement devrait être prise par les collectivités rurales elles-mêmes. Les objectifs devraient consister à habiliter les collectivités rurales à retenir et à rapatrier leur population, et à accueillir des immigrants. La question de la repopulation devrait être incluse dans les plans stratégiques de la province, mais aussi dans ceux des organismes provinciaux. Il importe également d'étudier les politiques existantes et de reconnaître celles qui ont un impact négatif sur la repopulation rurale.

La Nouvelle-Écosse dispose des ressources nécessaires pour entreprendre ce travail, mais il faut améliorer le réseautage et le financement qui, à l'heure actuelle, sont davantage axés sur le secteur de l'immigration que sur les autres aspects de la repopulation. La lentille du développement communautaire de la *Nova Scotia Community Development Policy* [politique du

développement communautaire de la Nouvelle-Écosse] (*Office of Economic Development*) devrait être appliquée aux politiques existantes et aux nouvelles politiques; cela permettrait de déterminer leur impact et leurs conséquences sur la repopulation rurale.

### **Plan d'action**

| <b>Mesures</b>  | <b>Responsables</b>   | <b>Partenaires</b>   | <b>Ressources</b>   |
|---|---|--|---|
| <p><b>Les trois aspects de la repopulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer et préparer les collectivités (planification stratégique).</li> <li>▪ Sensibiliser les collectivités et obtenir leur engagement.</li> <li>▪ Utiliser et intégrer le processus existant de planification du bénévolat.</li> <li>▪ Reconnaître les leaders.</li> <li>▪ Étudier les politiques existantes.</li> <li>▪ Créer un groupe provincial représentant tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et communautaire).</li> <li>▪ Organiser un forum provincial sur la repopulation rurale.</li> </ul> | <p>Les leaders des collectivités</p> <p>Le Secrétariat rural pourrait agir à titre de champion.</p> <p>L'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse</p> <p>Tous les partenaires désignés pourraient s'engager.</p> | <p>Municipalités</p> <p>Organismes communautaires</p> <p>Gouvernements</p> <p>Organismes provinciaux</p> <p>Secrétariat rural</p> <p>Agences de développement économique</p> <p>Agences de développement communautaire</p> <p>Écoles</p> <p>Collèges communautaires</p> <p>Universités</p> <p>Groupes de jeunes</p> <p>Organisations syndicales</p> <p>Églises</p> | <p>Tous les partenaires désignés</p> <p>Agence de promotion économique du Canada atlantique (Société d'expansion du Cap-Breton)</p> <p>Banque de développement du Canada</p> <p>Ministères : Tourisme, Santé, Développement économique</p> <p>Ressources financières</p> <p>Médias (histoires à succès)</p> |

## **5.4 Terre-Neuve-et-Labrador**

### **Priorité : Repopulation**

Le groupe de Terre-Neuve-et-Labrador a établi des priorités pour chacun des aspects de la repopulation (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement), mais a indiqué que ces trois aspects devraient être traités conjointement.

#### L'immigration

- Accroître le nombre d'immigrants à Terre-Neuve-et-Labrador en :
  - faisant la promotion du Programme des candidats de la province (PCP);
  - accroissant le contingent des réfugiés aidés par la province; et
  - favorisant la mise en place de services de parrainage privés et communs de réfugiés.

### L'attraction et la rétention des jeunes

- Sensibiliser les jeunes aux nouvelles possibilités d'emploi et de croissance économique offertes dans la province.

### Le rapatriement

- Tirer pleinement avantage de l'Année des retrouvailles pour promouvoir la qualité de vie, les emplois et les possibilités d'investissement.

## **Résumé des discussions**

Les statistiques montrent qu'au cours des 25 dernières années, la province a perdu 10 % de sa population et compte 140 000 jeunes de moins de 25 ans. Pourtant, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche la plus importante croissance du produit intérieur brut (PIB) au Canada. Avec l'arrivée à la retraite des membres de la génération du baby-boom, on assistera à un regain majeur des offres d'emplois. Il faudra sensibiliser les collectivités et les jeunes à cette réalité. Pour ramener dans la province les personnes qui sont parties (quel que soit leur âge), la province devrait promouvoir la qualité de vie des collectivités et de les rendre plus attrayantes. De plus, elle devrait miser davantage sur les programmes et initiatives existants, tels que le « *Come Home Year* » ou l'initiative jeunesse FINALY (*Futures in Newfoundland and Labrador's Youth*). Une aide financière et des avantages fiscaux pourraient également être offerts aux jeunes endettés par leurs études.

Les initiatives de repopulation devraient provenir des collectivités elles-mêmes, qui devraient établir leurs priorités en matière de repopulation. Les gouvernements fédéral et provincial ainsi que des organismes, tels que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, devraient jouer un rôle de soutien.

## **Plan d'action**

| <b>Mesures</b>  | <b>Responsables</b>   | <b>Partenaires</b>         | <b>Ressources</b>  |
|---|---|----------------------------|--|
| <b>L'immigration</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Obtenir l'engagement des principaux intervenants à assurer l'intégration des nouveaux citoyens et résidents de la province.</li><li>▪ Établir des partenariats entre les divers ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement et les collectivités.</li><li>▪ Organiser des activités / réunions d'information sur la question de l'immigration.</li></ul> | Gouvernement provincial, en partenariat avec les principaux intervenants<br><br>Conseil provincial de l'immigration | Mêmes que les responsables | Appui de la province à l'égard de cette stratégie<br><br>Services d'immigration<br><br>Partenariats<br><br>Marketing<br><br>Éducation<br><br>Ressources additionnelles |

| Mesures   | Responsables   | Partenaires                       | Ressources   |
|---|--|-----------------------------------|--|
| <p><b>L'immigration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir des ressources financières.</li> <li>▪ Mettre en place des campagnes d'éducation sur le multiculturalisme.</li> <li>▪ Dispenser de la formation sur le multiculturalisme.</li> </ul>  |  |                                   |  |
| <p><b>L'attraction et la rétention des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter le projet pilote du groupe FINALY pour favoriser la participation des jeunes dans leur collectivité.</li> <li>▪ Encourager les jeunes très tôt à développer un sentiment d'appartenance et un engagement à l'égard de leur communauté.</li> <li>▪ Élaborer une approche inclusive et générale pour les programmes investissant dans la jeunesse.</li> <li>▪ Développer le leadership chez les jeunes.</li> </ul> | <p>Groupes de jeunes (FINALY)</p> <p>Ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi</p> <p>Agences de développement économique</p> <p>Fédération des municipalités</p>   | <p>Mêmes que les responsables</p> | <p>Partenariats</p> <p>Champions</p> <p>Financement</p> <p>Ressources humaines</p> |
| <p><b>Le rapatriement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consacrer des ressources financières et humaines à la coordination d'outils de marketing.</li> <li>▪ Mettre au point des outils et trouver des ressources pour aider les collectivités à organiser les activités dans le cadre du « <i>Come Home Year</i> ».</li> <li>▪ Établir une marque distinctive pour promouvoir la qualité de vie à Terre-Neuve-et-Labrador.</li> </ul>   | <p>Une stratégie commune et une coordination entre les gouvernements fédéral et provincial</p> <p>Pour la mise en œuvre dans les collectivités :<br/>Secrétariat rural FINALY<br/>Fédération des municipalités<br/>Agences de développement économique</p> | <p>Mêmes que les responsables</p> | <p>Base de données détaillées</p> <p>Matériel de marketing</p> <p>Partenariats</p> |



## **6. LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR ORIENTER LES ACTIVITÉS DE REPOPULATION**

### **6.1 Points de convergence**

Des points de convergence se sont dégagés lors des dialogues thématiques sur les trois aspects de la repopulation et des dialogues provinciaux. Ces points de convergence, d'une part, permettent de faire ressortir des principes directeurs dont il faudrait tenir compte pour orienter les activités à entreprendre et, d'autre part, proposent des mesures communes qui concernent les trois aspects de la repopulation et les quatre provinces de l'Atlantique. Les participants ont ainsi convenu de quatre principes directeurs.

#### **Principes directeurs – activités de repopulation rurale**

- Les trois aspects de la repopulation rurale (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement) sont indissociables et devraient être traités conjointement.
- La repopulation rurale commence avec un travail préparatoire de développement durable en vue de la mise en place de collectivités viables, en santé, accueillantes et où il est agréable de vivre.
- Les initiatives de repopulation rurale devraient venir des collectivités mêmes afin qu'elles puissent se les approprier. Les collectivités devraient être appuyées par des ressources humaines et financières appropriées et par des partenariats avec tous les ordres de gouvernement.
- Les collectivités rurales devraient établir leurs propres priorités, connaître leurs ressources et leurs atouts, et élaborer leurs propres plans stratégiques.

Les principes directeurs ci-dessus peuvent être validés puisqu'ils concordent avec les principes directeurs définis dans le document de discussion intitulé « Repopulation des régions rurales du Canada atlantique, plus précisément dans la section : Processus d'élaboration d'une stratégie communautaire ou régionale de repopulation. Les principes directeurs énoncés dans ce document sont les suivants :

- le processus de repopulation doit être piloté par les collectivités ou par des organismes régionaux;
- le gouvernement ne peut pas investir une instance du mandat de repeupler; la repopulation devrait être souhaitable et viable au niveau local;
- le processus de repopulation doit être lié à un plan stratégique de développement économique et de perfectionnement de la main-d'œuvre.

## 6.2 Mesures communes

Lors des discussions, des mesures communes aux trois aspects de la repopulation rurale ont été établies :

- Informer les membres de la collectivité des avantages de la repopulation par la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'éducation adaptées à tous les groupes d'âge.
- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour briser les mythes et les préjugés rattachés à la repopulation. Les médias devraient s'engager et diffuser des histoires à succès et des cas de pratiques exemplaires.
- Faire de la recherche sur l'incidence des politiques et des lois fiscales actuelles qui peuvent influencer sur la dépopulation et nuire à la repopulation.

## 7. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

Dans l'ensemble, les participants au Forum atlantique sur la repopulation rurale ont été très satisfaits de l'événement, en mentionnant qu'il avait répondu à leurs attentes ou les avait dépassées. Pour la majorité d'entre eux, le Forum a contribué à l'établissement de partenariats. En effet, cet élément a reçu le plus haut pointage. Plusieurs espéraient que le rapport décrive les prochaines étapes et les mesures à prendre. Les participants ont également proposé ce qui suit afin d'assurer un suivi au Forum :

- organiser des forums provinciaux;
- créer des comités provinciaux pour la mise en œuvre des mesures;
- organiser une concertation gouvernementale;
- organiser un événement expressément pour les jeunes; et
- mettre en place un réseau pour échanger et diffuser de l'information et offrir des ressources.

Des mesures bien précises ont été relevées dans chacun des dialogues thématiques portant sur les trois aspects de la repopulation. Ces mesures peuvent être résumées de la façon suivante :

|  |  |
|--|--|
| <b>L'immigration</b>                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer et améliorer les initiatives locales et les programmes existants.</li><li>• Sensibiliser les collectivités rurales aux avantages de l'immigration; les encourager à utiliser les programmes mis en place pour faciliter l'immigration.</li></ul> |
| <b>L'attraction et la rétention des jeunes</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Engager les jeunes très tôt dans la vie de la communauté; pour cela, les adultes devraient modifier leurs façons de faire.</li><li>• Mettre en place des systèmes pour garder contact avec les jeunes qui ont quitté la collectivité.</li></ul>            |

|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>Le rapatriement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des stratégies de promotion des régions rurales du Canada atlantique, notamment en produisant des outils et en lançant des campagnes ciblées de promotion.</li> </ul> |
|------------------------|---|

Bien qu'aucun échéancier précis pour la réalisation des plans d'action n'ait été établi, les évaluations démontrent que les participants sont repartis avec l'intention de mettre en œuvre leurs plans d'action dès le début de l'année 2006 et de respecter leurs engagements individuels. Les plans d'action qui ont été élaborés au cours des dialogues provinciaux peuvent être résumés de la façon suivante :

#### **Île-du-Prince-Édouard**

- Les mesures portaient sur les trois aspects de la repopulation, mais avec une attention particulière sur l'attraction et la rétention des jeunes. Ces mesures étaient centrées sur des programmes de sensibilisation. Un comité a été mis sur pied pour veiller à la mise en œuvre de ces mesures.

#### **Nouveau-Brunswick**

- Les mesures s'inscrivaient dans le cadre d'une approche holistique qui intègre les trois aspects de la repopulation, mais aussi l'aspect linguistique et culturel (français / anglais) et l'aspect urbain / rural. Un certain nombre de mesures concernaient le partage d'outils et d'expériences.

#### **Nouvelle-Écosse**

- Les mesures portaient sur les trois aspects de la repopulation, mais étaient axées sur un travail préparatoire de réseautage, de planification et de sensibilisation. La lentille du développement communautaire de la *Nova Scotia Community Development Policy* [politique du développement communautaire de la Nouvelle-Écosse] (*Office of Economic Development*) devrait être appliquée aux politiques existantes et aux nouvelles politiques afin de déterminer leur impact et leurs conséquences sur la repopulation rurale.

#### **Terre-Neuve-et-Labrador**

- Le plan d'action définissait des priorités pour chacun des trois aspects de la repopulation et misait sur le renforcement des initiatives existantes et sur les partenariats.

Les participants semblaient également souhaiter la tenue d'un nouveau forum, probablement d'ici un an, afin de poursuivre le travail de réseautage et de favoriser le partage d'information et d'expériences. Ils ont offert les suggestions suivantes pour un prochain forum sur la repopulation :

- tenir le forum dans une région rurale;
- s'assurer de la présence de plus de représentants élus de tous les ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral);
- s'assurer d'une meilleure représentation des Premières nations;
- partager plus d'histoires à succès et de pratiques exemplaires; et
- trouver et partager des exemples de pratiques exemplaires montrant comment d'autres régions du monde ont pu passer d'une économie de ressources à une économie du savoir ou de transformation.

Les participants s'attendent à ce que le Secrétariat rural poursuive son travail et son appui afin de faciliter le travail des groupes provinciaux et à ce qu'il organise le prochain Forum atlantique sur la repopulation rurale.

Il ressort des conclusions du Forum et des plans d'action proposés que les collectivités rurales du Canada atlantique reconnaissent l'importance de la mise en place de mesures de repopulation pour contrer leur déclin démographique.

## **APPENDICE 1 : LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DES PARTICIPANTS – PAR PROVINCE**

Lors des dialogues provinciaux, les participants se sont engagés individuellement à prendre des mesures (présentés ci-dessous) afin de participer à l'initiative de repopulation des collectivités rurales atlantiques.

### **(A) Île-du-Prince-Édouard**

#### **La repopulation rurale**

- Présenter l'information au cours de la réunion du conseil municipal et faire un suivi avec les ministères afin de voir comment retenir et accroître la population dans la région.
- Inviter le plus de personnes possible aux *East Coast Music Awards* de 2006.
- Tenter d'inciter les jeunes à rester et d'encourager les personnes qui ont quitté l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) à revenir dans la région de Tignish quand elles prendront leur retraite.
- M'engager davantage dans les programmes de jeunes et les programmes d'accueil de ma collectivité.

#### **L'immigration**

- Agir à titre de personne-ressource, partager mon expérience et contribuer à créer une meilleure compréhension des questions liées à l'immigration.
- Être plus accueillant envers les nouveaux venus.
- Collaborer à l'élaboration du plan stratégique de la Région Évangéline et au projet pilote Carrefour d'immigration rurale (CIR).
- Rédiger un rapport sur les raisons pour lesquelles les personnes viennent et s'installent à l'Î.-P.-É., le présenter pour discussion et le diffuser.

#### **L'attraction et la rétention des jeunes**

- Tenter de renouveler et d'élargir le programme Mobilisation des jeunes aux services conseils (MJASC).
- Aider les jeunes à trouver leur place dans leur collectivité.
- Entamer des discussions à ce sujet avec mes deux fils adultes (21 et 23 ans) afin de mieux comprendre comment ils voient le dossier.
- Aider à coordonner une rencontre avec les leaders des conseils étudiants afin de préciser les buts définis dans le rapport sur les façons d'attirer et de retenir les jeunes.
- Accroître l'engagement des jeunes dans ma collectivité afin qu'ils sentent un lien avec la collectivité et décident de rester ou de revenir plus tard.

#### **Le rapatriement**

- Continuer à envoyer par courriel des offres d'emploi à des amis qui ont quitté l'Île (taux de succès actuel : 1).

## **(B) Nouveau-Brunswick**

### **La repopulation rurale**

- Faciliter les efforts, au travail et dans mon quartier, pour créer des collectivités viables : en étant un meilleur voisin pour tous les nouveaux venus; en partageant mon expérience et de l'information avec les groupes de développement locaux; et en favorisant une souplesse de la part du gouvernement lorsqu'il s'agit de donner suite aux efforts de repopulation déployés par les collectivités.
- Informer les gens de ma région sur la problématique et sur l'importance de la repopulation : l'immigration, le rapatriement, l'exode.
- Promouvoir activement les objectifs de la repopulation dans divers forums et groupes au sein desquels je travaille.
- S'assurer que la repopulation est prise en compte dans l'élaboration et la mise en place des programmes et des services de notre agence.
- Proposer que la repopulation soit une priorité du plan de développement économique communautaire de Restigouche.

### **L'immigration**

- Recueillir de l'information et expliquer le besoin de ressources pour l'intégration des immigrants dans ma collectivité et partager cela avec d'autres collectivités.
- Appeler René Landry de Radio-Canada pour demander la réalisation d'une entrevue avec l'ingénieur immigrant polonais.
- Recommander la création d'un comité d'accueil pour recevoir les immigrants et effectuer des suivis.
- Contribuer activement à la prise en considération des collectivités francophones dans l'élaboration de la stratégie provinciale sur l'immigration.
- Encourager Citoyenneté et Immigration Canada à travailler en partenariat avec le Secrétariat rural dans le cadre d'initiatives d'immigration dans les quatre provinces de l'Atlantique.

### **L'attraction et la rétention des jeunes**

- Promouvoir les initiatives du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick : « Agitez le bateau - Jeunes en forme = N.-B. en santé » (janvier à mars 2006); et la conférence provinciale le Gros « splash » (du 12 au 14 mai 2006), à l'Université St. Thomas, Fredericton.
- Déterminer les mesures possibles qui peuvent être prises pour aider les jeunes à s'engager et à se prendre en main.

## **(C) Nouvelle-Écosse**

### **La repopulation rurale**

- Organiser une rencontre communautaire pour les nouveaux venus et les personnes intéressées à attirer de nouveaux venus afin de discuter des questions liées à la relocalisation dans le comté de Victoria et avec l'objectif de créer un comité d'action.
- Établir un partenariat avec l'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse et le *NS Voluntary Planning* (un forum civique sur la politique, indépendant du gouvernement provincial) et appliquer une vision de repopulation.

- Continuer à être un membre actif et positif dans ma collectivité.
- Partager l'information recueillie avec le conseil municipal.
- Continuer à encourager les collègues communautaires de la Nouvelle-Écosse à envisager l'adoption de pratiques exemplaires et de moyens leur permettant d'appuyer la repopulation rurale.
- Investir dans l'énergie éolienne afin d'appuyer la viabilité des collectivités rurales.
- Trouver quels sont les besoins de ma collectivité en ce qui concerne la repopulation rurale.
- Engager le public et montrer les avantages de l'immigration et de la repopulation.
- Mettre en application les résultats des travaux de recherche sur l'immigration en région rurale.
- Parler de repopulation rurale dans son ensemble, plutôt que seulement de l'immigration, dans les efforts de sensibilisation à travers la province.
- Partager largement l'information avec mon réseau de partenaires de développement économique communautaire (p. ex., pratiques exemplaires, etc.).
- Faire progresser le plan d'action lié au développement économique communautaire pour le bien-être de ma collectivité et de ses résidents.

### **L'immigration**

- Assurer un leadership communautaire pour les initiatives d'immigration.
- Demander à de nouveaux immigrants la raison pour laquelle ils ont choisi notre communauté.
- Rencontrer de nouveaux immigrants dans notre collectivité.
- Accroître les occasions d'échanger de l'information au sein de ma collectivité et entre les collectivités de la Nouvelle-Écosse au sujet des questions liées à la repopulation.
- Aider à mobiliser les médias afin de diffuser le message aux collectivités dans les journaux communautaires et de diffuser des histoires positives sur les entrepreneurs de la collectivité, sur l'immigration et sur l'émigration des jeunes.
- Organiser, dans la province, des séances d'information et de discussion sur l'immigration rurale.

### **L'attraction et la rétention des jeunes**

- Amener à changer l'idée de « retenir les jeunes » pour adopter celle visant à « obtenir l'engagement des jeunes ».
- Voir où en est la stratégie d'engagement des jeunes ruraux.
- Parler à plus de jeunes pour voir comment leurs perspectives ont un impact sur nos collectivités.

### **Le rapatriement**

- Rester engagé avec les familles qui se sont installées dans ma collectivité grâce au programme « *Move to Kings* ». Leur fournir l'aide et l'information requises pour poursuivre leur installation dans la collectivité.
- Encourager la mise en place d'un système efficace d'information sur le rapatriement sur le site Web de l'initiative « *Brand Nova Scotia* ».

## **D) Terre-Neuve-et-Labrador**

### **La repopulation rurale**

- Organiser une réunion avec des leaders d'organisations provinciales dans les 90 jours suivant le Forum afin de discuter des buts, des objectifs et des avantages de la repopulation (l'attraction et la rétention des jeunes, le rapatriement, et l'immigration).

### **L'immigration**

- Appuyer l'*Association for New Canadians* en créant des liens entre les immigrants et les employeurs.
- Diffuser des histoires à succès de propriétaires d'entreprises immigrants pendant la Semaine de la PME (petite et moyenne entreprise).
- Continuer à faire connaître les avantages de l'immigration et à dire à quel point notre province est un endroit où il est agréable de vivre.
- Inviter des étudiants de l'étranger à passer Noël avec ma famille et encourager d'autres familles dans ma collectivité à faire de même.



## APPENDICE 2 : LES MESURES PROPOSÉES – PAR THÈME

| L'immigration  | L'attraction et la rétention des jeunes   | Le rapatriement  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point des outils de promotion du Canada atlantique et les distribuer dans les pays d'origine des immigrants.</li> <li>• Simplifier les processus administratifs pour les immigrants et les collectivités qui veulent les accueillir; en particulier, élargir et améliorer le Programme des candidats des provinces (PCP).</li> <li>• Faciliter l'accès à l'information sur les services et les programmes destinés aux immigrants.</li> <li>• Prendre en compte les besoins d'intégration de tous les membres de la famille.</li> <li>• Sensibiliser la population aux avantages de l'immigration.</li> <li>• Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation concernant le multiculturalisme dès le jeune âge.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître les ressources existantes et accroître l'utilisation des initiatives et des programmes existants.</li> <li>• Diffuser des exemples de pratiques exemplaires.</li> <li>• Engager les jeunes très tôt dans la vie de la collectivité.</li> <li>• Mettre en place des programmes d'habilitation des jeunes; reconnaître et encourager les jeunes leaders.</li> <li>• Adapter les processus pour engager les jeunes plus efficacement (p. ex., approche participative, formation des membres de la collectivité, laisser les jeunes se prendre en charge et mener des initiatives).</li> <li>• Explorer les possibilités que des écoles deviennent des centres communautaires.</li> <li>• Élargir l'utilisation des banques de données des récents diplômés et garder contact avec eux.</li> <li>• Offrir des incitatifs financiers (p. ex., bourses, crédits d'impôt) et créer des établissements de crédit.</li> <li>• Élaborer des programmes de stages, d'enseignement coopératif et de mentorat.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des stratégies de promotion et de marketing.</li> <li>• Produire des guides d'information et du matériel promotionnel.</li> <li>• Désigner les groupes cibles.</li> <li>• Organiser des tournées nationales de promotion et des foires (un modèle possible : Foires des villages).</li> <li>• Rester en contact avec les expatriés (p. ex., base de données, listes d'envoi, associations des anciens, etc.).</li> </ul> |

## APPENDICE 3 : LES MESURES PROPOSÉES – PAR PROVINCE

| Île-du-Prince-Édouard  | Nouveau-Brunswick  | Nouvelle-Écosse   | Terre-Neuve-et-Labrador  |
|--|--|---|--|
| <p><b>Les trois aspects de la repopulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un sous-comité. Organiser une réunion de suivi au début de 2006.</li> <li>• Constituer un inventaire des initiatives existantes et des pratiques exemplaires.</li> <li>• Déterminer et promouvoir les ressources existantes.</li> <li>• Élaborer un programme de sensibilisation (p. ex., interactif, participatif, générationnel, mise en valeur de la diversité).</li> </ul> |  | <p><b>Les trois aspects de la repopulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer et préparer les collectivités (planification stratégique).</li> <li>▪ Sensibiliser les collectivités et obtenir leur engagement.</li> <li>▪ Utiliser et intégrer le processus existant de planification du bénévolat.</li> <li>▪ Reconnaître les leaders.</li> <li>▪ Étudier les politiques existantes.</li> <li>▪ Créer un groupe provincial représentant tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et communautaire).</li> <li>▪ Organiser un forum provincial sur la repopulation rurale.</li> </ul> |  |
|  | <p><b>L'immigration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à la disposition des collectivités les outils d'évaluation de collectivités en santé (mars 2006).</li> </ul> |   | <p><b>L'immigration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obtenir l'engagement des principaux intervenants à assurer l'intégration des nouveaux citoyens et résidents de la province.</li> <li>▪ Établir des partenariats entre les divers ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement et les collectivités.</li> <li>• Organiser des activités / réunions d'information sur la question de l'immigration.</li> </ul> |

| Île-du-Prince-Édouard   | Nouveau-Brunswick  | Nouvelle-Écosse | Terre-Neuve-et-Labrador   |
|---|--|-----------------|---|
|   |  |                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir des ressources financières.</li> <li>▪ Mettre en place des campagnes d'éducation sur le multiculturalisme.</li> <li>▪ Dispenser de la formation sur le multiculturalisme.</li> </ul>  |
| <p><b>L'attraction et la rétention des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des programmes de sensibilisation adaptés aux jeunes.</li> <li>• Faire des présentations aux conseils scolaires.</li> <li>• Faire des présentations dans les écoles.</li> </ul> | <p><b>L'attraction et la rétention des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des rencontres annuelles sur l'engagement des jeunes.</li> </ul>  |                 | <p><b>L'attraction et la rétention des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter le projet pilote du groupe FINALY pour favoriser la participation des jeunes dans leur collectivité.</li> <li>▪ Encourager les jeunes très tôt à développer un sentiment d'appartenance et un engagement à l'égard de leur communauté.</li> <li>▪ Élaborer une approche inclusive et générale pour les programmes investissant dans la jeunesse.</li> <li>▪ Développer le leadership chez les jeunes.</li> </ul> |
|   | <p><b>Le rapatriement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer une base de données indiquant les endroits où migrent les Néo-Brunswickois.</li> <li>▪ Promouvoir la province là où les Néo-Brunswickois se trouvent.</li> <li>▪ Décentraliser les emplois de la fonction publique fédérale.</li> </ul> |                 | <p><b>Le rapatriement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consacrer des ressources financières et humaines à la coordination d'outils de marketing.</li> <li>▪ Mettre au point des outils et trouver des ressources pour aider les collectivités à organiser les activités dans le cadre du « <i>Come Home Year</i> ».</li> <li>▪ Établir une marque distinctive pour promouvoir la qualité de vie à Terre-Neuve-et-Labrador.</li> </ul>   |

## **APPENDICE 4 :**

### **LE SYMPOSIUM DE RECHERCHE SUR LA REPOPULATION RURALE AU CANADA ATLANTIQUE**

Un symposium de recherche, présenté par le Secrétariat rural – Région de l'Atlantique, a eu lieu le 8 décembre 2005 conjointement avec le Forum atlantique sur la repopulation des régions rurales. L'objectif du Symposium consistait à réunir des chercheurs, des analystes de politiques et des leaders communautaires afin qu'ils puissent se renseigner et échanger des connaissances et cerner de nouvelles méthodes et idées visant la repopulation des régions rurales au Canada atlantique.

Durant la journée, il y a eu huit présentations sur les enjeux de la repopulation, chacune suivie d'une période de questions. Les connaissances acquises durant le Symposium ont été mises à contribution lors des discussions, qui se sont déroulées au cours de la journée et demie suivante, dans le cadre du Forum atlantique sur la repopulation des régions rurales du Canada atlantique, animé par le Secrétariat rural.

#### **(A) Sommaires des présentations**

##### **(1) Le défi de la repopulation au Canada atlantique**

David Bruce, directeur, *Rural and Small Town Programme, Mount Allison University*

L'exode rural est un phénomène observé dans la plupart des régions non métropolitaines du Canada atlantique rural et est alimenté par divers facteurs complexes liés au changement démographique, à la restructuration économique et à la migration mondiale de la population. Ce déclin constitue une menace à la viabilité de nombreux petits endroits et par conséquent, est une question importante tant pour les différents ordres de gouvernement que pour les citoyens. La présentation examine les solutions possibles pour retenir et attirer les jeunes, favoriser l'immigration et rapatrier ceux qui sont partis dans le cadre d'une vaste approche planifiée au développement économique et de la main-d'œuvre et, en bout de ligne, au repeuplement. Cette présentation est fondée sur un document de travail préparé à l'intention du Secrétariat rural en mars 2005.

##### **(2) Démographie et migration au Canada atlantique**

Pierre-Marcel Desjardins, économiste, Université de Moncton

Cette présentation sur la démographie et la migration est basée sur un profil socioéconomique du Canada atlantique qui repose sur des données de recensement. Elle décrit la dynamique de la population à l'aide de données sur la migration telles que l'âge, la destination, la provenance ou la fréquentation scolaire des migrants.

(3) **Attirer et retenir les immigrants : Qu'est ce qui fonctionne et qu'est ce qui se fait au Canada atlantique?**

Ather H. Akbari, domaine de recherche des conséquences économiques de l'immigration, Centre Métropolis Atlantique, *Saint Mary's University*

En utilisant des données du Recensement de 2001 au niveau des comtés (divisions de recensement) cette étude développe un modèle économétrique pour tester la valeur significative de la taille de la population, du nombre d'immigrants, des minorités visibles et du taux de chômage pour expliquer la distribution régionale des nouveaux immigrants. Les collectivités de petites tailles peuvent être attrayantes pour les nouveaux arrivants si elles arrivent à atteindre une masse critique d'immigrants et de collectivités ethniques.

L'amélioration des services d'accueil et d'intégration est considérée essentielle pour attirer et retenir plus d'immigrants afin d'atteindre cette masse critique. La présentation passe également en revue les services d'accueil et d'intégration ainsi que les politiques des gouvernements en matière d'immigration et de recrutement.

(4) **Analyse comparée de quatre municipalités rurales francophones**

Chedly Belkhodja et Nicole Gallant, domaine de recherche Penser l'intégration dans l'espace post-national : discours, valeurs et attitudes, Centre Métropolis Atlantique, Université de Moncton

L'objectif de cette recherche consiste à produire une analyse comparée de différentes trajectoires d'intégration des immigrants dans des milieux ruraux. Le parcours de chacune des quatre municipalités est étudié selon trois axes, soit : l'attraction (Comment et par qui les immigrants ont-ils été identifiés et recrutés vers cette municipalité?); l'accueil (Quelles sont les mesures qui ont été prises au moment de l'arrivée physique des immigrants dans la municipalité?); et enfin, la rétention et l'intégration (Quelles ont été les trajectoires des immigrants une fois sur place? Comment ont-ils répondu à leurs divers besoins? Comment se sont constitués leurs réseaux sociaux? Quelles sont leurs perceptions de leur municipalité d'accueil?)

(5) **Les rapatriés à l'Î.-P.-É : aperçu d'une étude qualitative**

Godfrey Baldacchino, Chaire de recherche du Canada en études sur les îles, Université de l'Île-du-Prince-Édouard (U.Î.-P.-É.)

Plus de 240 personnes établies depuis peu à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) ont participé à la toute première étude qualitative de cette nature menée à l'Î.-P.-É., soutenue par le *Population Secretariat* et l'U.Î.-P.-É. Ces nouveaux arrivants expliquent les raisons qui les ont menés à s'établir à l'Î.-P.-É., ce qui fait qu'ils y sont restés (jusqu'à présent) et ce qui constitue selon eux les plus grands défis pour un nouveau venu. Le projet est coordonné par un universitaire ayant immigré à l'Î.-P.-É., les intervieweurs étaient principalement des nouveaux venus et les nouveaux arrivants seront les tout premiers à pouvoir commenter les résultats provisoires lorsqu'ils seront disponibles en février 2006.

**(6) La migration des jeunes ruraux québécois**

Patrice LeBlanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nombreux sont les jeunes de milieu rural qui quittent leur village. Contrairement à une croyance populaire ce n'est pas tant le manque de travail qui induit le processus migratoire mais bien plutôt la volonté de poursuivre des études avancées ainsi qu'une volonté de s'affranchir de son milieu d'origine et de « faire sa vie ». La migration des jeunes doit ainsi être comprise comme faisant partie du processus normal d'accession à la vie adulte en ce qu'elle permet aux jeunes migrants de faire l'expérience de l'autonomie et de l'indépendance face au milieu familial. Cette migration hors du milieu d'origine ne correspond pas non plus à un rejet de celui-ci. Plusieurs jeunes y reviennent tandis qu'une proportion plus forte se dit prête à y revenir si les circonstances s'y prêtaient.

Cette communication présente les premiers résultats d'un nouveau sondage sur la migration des jeunes réalisée auprès de plus de 2 000 jeunes Québécois âgés de 20 à 34 ans, effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Les questions des motifs de la migration, du rapport à la région d'origine et du retour potentiel et réel sont abordées. En conclusion, une typologie est présentée afin d'identifier des pistes d'action possibles pour intervenir positivement sur la migration des jeunes.

**(7) L'équipe de rêve pour le développement des jeunes de la collectivité**

Brian Braganza, directeur exécutif, *Heartwood Centre for Community Youth Development*

Nos collectivités vont réaliser leur plein potentiel quand les jeunes y auront leur place comme membres à part entière. Le développement communautaire jeunesse propose un changement de paradigme : il faut reconnaître les jeunes comme des actifs pour la communauté et des leaders qui peuvent bien la servir. Le changement se produit à plusieurs endroits. Ces lumières brillent dans les groupes de jeunes où ils sont des décideurs, dans les groupes scolaires qui soutiennent la réforme de l'éducation ou encore dans les groupes de jeunes écologistes (Burgess, 2000; Tolman et Pittman, 2001).

**(8) Voter avec ses pieds – Exode des jeunes des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador**

Barbara Case, Secrétariat rural, Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Cette présentation expose les tendances relatives à l'exode des jeunes depuis 1971. Y sont présentés l'effet de ce phénomène sur la situation démographique de la province à long terme ainsi que le résumé d'une enquête sur les jeunes qui ont quitté Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, on y souligne les mesures prises actuellement à l'endroit des jeunes pour qu'ils comprennent qu'ils ont le choix de rester ou de partir.

***Pour recevoir un exemplaire des présentations susmentionnées,  
veuillez communiquer avec :***

Jean Lambert, Secrétariat rural – Région de l'Atlantique  
Téléphone : (506) 851-3523 / Courriel : [lamberti@agr.gc.ca](mailto:lamberti@agr.gc.ca)

## **(B) Sommaire des discussions**

La présente section comporte certaines conclusions des présentateurs ainsi que les observations et questions formulées par les participants lors du Symposium. Celles-ci ont été regroupées selon les trois aspects de la repopulation (l'immigration, l'attraction et la rétention des jeunes, et le rapatriement), dans la mesure du possible.

### **L'immigration**

- L'une des principales conclusions qu'a tirée Pierre-Marcel Desjardins est que les régions urbaines autant que les régions rurales perdent de nombreux résidents, mais la différence tient au fait que de nombreux nouveaux résidents migrent dans les régions urbaines.
- On a demandé pourquoi la tolérance n'est pas une variable servant à mesurer les facteurs permettant d'attirer et de retenir les immigrants dans les collectivités rurales. On a suggéré qu'un « indice de tolérance » pourrait contribuer à la capacité d'une collectivité de se montrer accueillante.
- Le rôle des services d'intégration continuera d'être important jusqu'à ce qu'une masse critique d'immigrants soit en place dans les régions rurales.
- On peut s'attendre à une augmentation importante du nombre d'immigrants l'an prochain et à ce que bon nombre d'entre eux auront besoin d'une formation en anglais comme langue seconde. Un participant a affirmé que la capacité de répondre aux besoins des immigrants laissait à désirer. Selon lui, bon nombre d'entre eux devront quitter le Canada atlantique en vue d'obtenir la formation linguistique essentielle.
- Il faut trouver le juste équilibre pour accueillir les nouveaux arrivants et élaborer une stratégie ou dresser un plan afin de personnaliser le processus. Selon de nombreux participants, il faut que la majorité des membres de la collectivité participent et que des initiatives en ce sens soient prises en charge par les collectivités, vu l'inefficacité d'une démarche descendante.
- Il est difficile de déterminer si des immigrants illégaux ont participé à une étude courante à l'Île-du-Prince-Édouard. Du fait que le *Population Secretariat* du gouvernement provincial appuie financièrement le projet, les immigrants illégaux peuvent avoir craint d'y répondre.

### **L'attraction et la rétention des jeunes**

- Il faut offrir des occasions aux jeunes avant qu'ils ne quittent leur collectivité rurale.
- Les femmes sont plus mobiles que les hommes et quittent lorsqu'elles sont plus jeunes.
- Les jeunes et les adultes doivent entretenir des relations mutuelles où ils apprennent ensemble afin de progresser, et les adultes ont besoin de formation pour ce faire. Les relations entre les adultes et les jeunes doivent changer.
- Il faudrait permettre aux jeunes d'être des leaders. Lorsqu'on veut se renseigner au sujet des jeunes, par exemple, sur les orientations futures de la recherche, il faudrait les consulter.
- Aujourd'hui les jeunes ne veulent pas nécessairement que les adultes leur fassent la leçon. Ils n'aiment pas forcément les sports organisés par les adultes (comme le hockey), ou même les organismes tels que les Guides du Canada, qui autrefois étaient très populaires.
- Il faudrait adopter de nouveaux programmes d'apprentissage, de stage et d'enseignement coopératif pour les jeunes de façon qu'ils puissent se trouver plus facilement un emploi.

- Le produit intérieur brut (PIB) à Terre-Neuve-et-Labrador s'accroît. Il faudrait que les jeunes dans la province soient au courant de cette bonne nouvelle.

### **Le rapatriement**

- On a décrit un projet de rapatriement où 500 personnes se sont réinstallées au Cap-Breton pendant quatre ans. Une analyse économique a démontré que 85 000 dollars ont été dépensés chaque année dans l'économie locale du Cap-Breton. On dénombre 13 000 personnes qui ont dit être intéressées à y retourner.
- On a discuté des avantages et des inconvénients que présentent les différents ensembles de données afin d'étudier les phénomènes de la migration interprovinciale et du rapatriement. L'utilisation des données sur les déclarants servirait simplement à étoffer les données du recensement parce qu'il est impossible de les fusionner. Un projet à grande échelle comportant un gros budget pourrait porter sur une période prolongée, disons 30 ans, aux fins de l'observation des mouvements migratoires.

### **Autres**

- Les régions rurales sont souvent dépendantes des ressources; voilà pourquoi il faut veiller à intégrer la gestion des ressources dans les stratégies de repopulation.
- Il faudrait adopter une démarche différente et plus sophistiquée afin de mettre en valeur la créativité.

## **(C) Conclusions : Orientations des recherches futures**

À la fin du Symposium, les participants ont eu l'occasion de formuler des observations et de faire des suggestions sur des démarches de recherche et des stratégies, entre autres. Celles-ci ont été regroupées selon quatre thèmes généraux : Ressources / outils; Vision / planification; Jeunesse; Migration / immigration.

### **Ressources / outils**

- Nous avons bien peu de ressources, mais nous devons adopter une nouvelle stratégie afin d'accueillir les gens. Il faut travailler avec les décideurs.
- On constate un manque de fonds pour la recherche.
- Les collectivités ont besoin d'une infrastructure et d'outils pour composer avec les répercussions des fluctuations économiques. Comment pouvons-nous soutenir ces besoins ou les financer?
- Il faudrait dresser un répertoire d'événements comme celui-ci, où les fonctionnaires dans les secteurs des politiques et des programmes échangent de l'information.
- Il faudrait mettre en commun nos pratiques exemplaires.

### **Vision / planification**

- Dans chacune de nos collectivités, nous devons nous demander « quel objectif est visé ».
- Un sentiment d'appartenance à la collectivité exige un sentiment de vitalité.
- Est-il présentement possible d'influencer le Secrétariat rural et la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR)?



- Il faut faire un virage, c'est-à-dire délaisser la mentalité de l' « exode des cerveaux » pour adopter une mentalité de « circulation des cerveaux ». Il faut penser en termes de mouvement plutôt que de gain ou de perte.

### **Jeunesse**

- Il faut poursuivre la recherche sur les questions liées aux jeunes.
- Il faut trouver un moyen d'offrir des occasions de leadership aux jeunes.
- On pourrait fournir une caméra vidéo aux jeunes et leur demander de contribuer à la recherche, plutôt que leur demander d'assister à une réunion ennuyante avec un organisme communautaire quelconque qui ne sait peut-être pas comment collaborer avec les jeunes.

### **Migration / immigration**

- De nombreux immigrants aimeraient s'installer au Canada atlantique, mais ne peuvent compter sur le processus gouvernemental à l'étranger pour faire avancer leur demande d'immigration.
- Il faudrait évaluer le Programme des candidats des provinces pour voir où nous en sommes et déterminer les implications pour les stratégies provinciales.
- Il faudrait mieux connaître le Centre Métropolis Atlantique, qui œuvre dans les domaines de la culture, de la diversité, de la migration et de l'immigration.